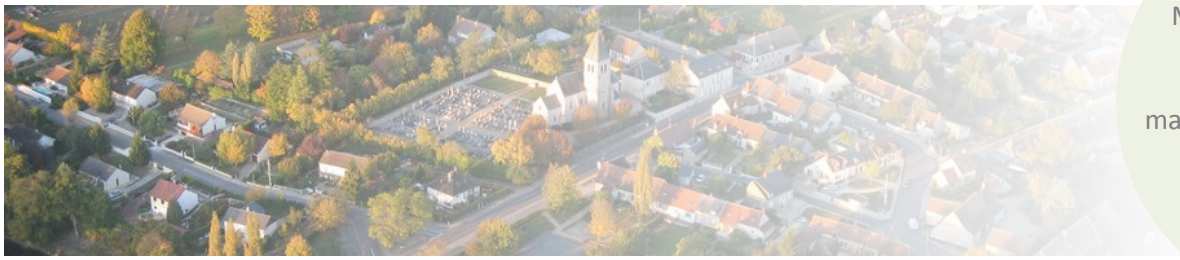
LE BULLETIN MUNICIPAL DE SAINTE-THORETTE

N°28 – Janvier 2021



Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
mairie.ste-thorette@orange.fr
www.saintethorette.fr
Tél : 02 48 57 34 45

Au sommaire

ADMINISTRATION
Conseil municipal du 08/12/2020 p2
Conseil municipal du 19/01/2021 p2
Suivi des travaux : assainissement p3
Suivi des travaux : feux du pont p3
Elections 2021 p4
Inscription sur les listes électorales p4
Report du recensement en 2022 p4
Rapport sur l'eau 2019 p4
Recensement 1er TR 2005 p5

ENVIRONNEMENT/URBANISME
Pigeon à l'église p5
Enlèvement des déchets p5
Achat groupé vidange fosse p5
Achat groupé fioul domestique p5

CULTURE / ANIMATION
Médiathèque Trait d'Union p6
- Rappel des règles « COVID » p6
- Projet d'EVS p6
- Nouveaux ouvrages p6
- Activité Point de croix p6
- Grainothèque p7

VIE SOCIALE
Vœux des employés municipaux p7
Décorations de noël p7

TRIBUNE OUVERTE
Kangouroule p8
Vœux de l'APE p8
Vœux de l'Assotaulo p8
Les commerces à Sainte-Thorette p8
Centre de Loisirs de Quincy p8



Edito : le mot du maire

Je présenterai ma démission à Monsieur le Préfet fin Mars. Je respecte ainsi les engagements que j'ai pris envers vous :

- éviter une mise sous tutelle de la commune en palliant l'absence de candidat en Mars 2020.
- assurer une transmission apaisée de la gouvernance communale.
- encourager les vocations de jeunes élus qui mettrons leur conviction et leur énergie à notre service.

Au moment de vous quitter, une immense nostalgie m'envahit. Tout n'a pas toujours été facile mais je ne veux retenir que les bons moments.

Les images qui s'imposent à moi sont celles des manifestations festives qui nous ont réunis. En cette période trouble, incertaine et anxiogène, "le vivre ensemble" est plus que jamais d'actualité.

Chacun peut mesurer, parce qu'il ne peut plus le vivre, l'importance du tissu social.
Chacun peut mesurer, parce qu'il ne peut plus les côtoyer à l'envie, l'importance des autres.
Tous les autres : ceux qui nous exaspèrent comme ceux qui nous remontent le moral.

Je veux ici remercier ces derniers qui avec des mots simples, des remarques justifiées et des actions concrètes aident les élus à remplir leur mission.

En premier lieu, ceux qui animent les associations qu'ils soient président ou simple adhérent mais aussi tous les bénévoles.
Ensuite ces personnes discrètes, qui ne font pas de bruit mais qui font preuve d'une efficacité redoutable lorsqu'ils s'agit de mettre la main à la pâte; et que dire de celles, psychologues averties, qui avec un simple mot nous remontent le moral.

Je veux vous dire merci car sans vous je ne serais arrivé à rien.

Grâce à vous, grâce à nous et grâce aux équipes municipales qui nous ont précédées notre commune, Sainte Thorette, s'est transformée, s'est développée, s'est structurée...

Mais ce n'est jamais suffisant : grâce à la nouvelle équipe et avec l'aide de tous les « travailleurs de l'ombre », je suis persuadé que d'autres équipements, d'autres lieux de rencontre et d'autres animations verrons le jour.

Je souhaite beaucoup de réussite à Eric et à tous ceux qui avec lui vont se charger des destinées de notre commune.

Je souhaite aux employés communaux, techniques comme administratifs, de garder chevillée au corps, cette conscience du travail bien fait qui les a accompagné tout au long de ces années.

Encore merci à tous et à très bientôt lorsque, cette crise sanitaire terminée, nous pourrons de nouveau rire et plaisanter de bon cœur autour des buvettes associatives....

Car ne l'oubliez jamais : seul le bien-être de l'humain dans le respect de notre environnement doit être notre objectif.

Alain Dos Reis

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 08/12/20

8/ Achat d'un tracteur

Afin de renouveler le matériel communal, nous avons réfléchi à l'acquisition d'un tracteur, en remplacement de celui déjà possèdé par la Mairie de Sainte Thorette. Après étude de deux devis reçus dans ce sens, le conseil municipal se positionne sur un tracteur CASE (modèle IH JXU 1090) pour un montant de 20 800€ HT, soit 24 960€ TTC. Ce montant prend en compte la reprise du tracteur actuel, pour un montant de 12 000€ HT. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis.

9/ Achat d'un broyeur

Nous nous sommes également penchés sur l'achat d'un broyeur. Trois devis nous ont été présentés. Après étude de ces derniers, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis d'un broyeur LAGARDE MZ III 180, pour un montant de 7 450€ HT, soit 8 940€ TTC.

13/ Signalétique extérieure de la Médiathèque

Monsieur GUILLAUD a précisé, très justement, que la Médiathèque de Sainte Thorette n'était pas suffisamment signalée en extérieur. Afin de permettre aux personnes extérieures à la commune de se rendre plus facilement à la médiathèque, monsieur GUILLAUD a fait établir un devis à l'Atelier PPC. Après réception et étude de ce dernier, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le devis d'un montant de 1 235€ HT, soit 1 482€ TTC.



Extraits du compte rendu du conseil municipal du 19/01/21

5/ Bâtiment communaux : mise en conformité électrique

Suite au passage de la SOCOTEC, vérifiant toutes les installations électriques des bâtiments communaux, des remarques ont été faites. Un devis a été demandé à la société SDEE afin de mettre aux normes les bâtiments. Le devis s'élève à 1036,48 TTC. Les bâtiments concernés sont l'atelier municipal, l'école maternelle, l'église et la mairie. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis.

9/ Villeperdue : création d'un puisard

En cas de fortes pluies, les fossés n'absorbent plus toute l'eau et celle ci se déverse chez un particulier. Un devis a été fourni par la société ROUZE pour le curage du fossé sur 40m. La création d'un puisard de 12m3 pour un montant de 1370.16€TTC. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis.

13/ Restauration scolaire

Monsieur le maire rappelle que dans un souci de bien être pour les enfants de l'école maternelle de Sainte-Thorette, il a été décidé de mettre en place une restauration scolaire dans la salle des fêtes. Des travaux de mise aux normes et de réfection sont nécessaires.
Afin de constituer les dossiers de demandes de subvention, une première étude a été demandée au CIT (Cher Ingénierie des Territoires), ainsi que plusieurs devis pour les travaux de maçonnerie, cuisine, plomberie et électricité. Ainsi, un 1er plan de financement est proposé :

DEPENSES

16 195€HT	menuiseries
13 590€HT	cuisine
2 985€HT	électricité
4 206€HT	plomberie
36 976€HT	sous-total
6 000€HT	honoraires
42 976€HT	**TOTAL**

SUBVENTIONS

21 488€HT	50% DETR
154€HT	SDE
7 395€HT	Conseil Départemental
29 037€HT	**TOTAL**

RESTE A CHARGE (pour la commune)

13 939€HT

Ce plan de financement doit être consolidé avant envoi fin janvier, avec les derniers éléments fournis par la préfecture.

Rappel : les comptes rendus complets des conseils municipaux sont affichés en Mairie.

Suivi des travaux : assainissement de l'eau

Fin 2020, une communication vous indiquait la mise en service d'une station à osmose inverse, au pied du château d'eau de Preuilly et pour le réseau d'eau de tout le SIAEP (Syndicat d'Adduction en Eau Potable) dont dépend Sainte-Thorette. La station, même si le chantier est terminé, doit faire l'objet de tests et contrôles avant mise en service. Ainsi, nous vous contacterons très prochainement pour vous indiquer la mise en service effective de cette station. Sa mise en service se verra également sur votre facture d'eau puisque le tarif va s'en trouver modifié.

Pour plus d'information, retrouver les supports de communication sur le site internet de la commune : https://www.saintethorette.fr/?q=node/91

Conséquence : les installations individuelles de traitement de l'eau potable ne seront plus nécessaires, ou si elles sont conservées, devront être réglées en fonction de la nouvelle dureté de l'eau en entrée.



Nous attendons toujours de vous vos adresses mail (une ou plusieurs par domicile) afin de mieux transmettre les informations communales. Ceci est particulièrement utile dans la période de crise sanitaire que nous connaissons. Vous pouvez la transmettre directement par mail à l'adresse mairie.ste-thorette@orange.fr

Suivi des travaux : feux du pont

(article du Berry du 23/01/2021)

A titre expérimental, des feux tricolores sont installés de part et d'autre du pont sur le Cher pour éviter les croisements difficiles des poids lourds et autres véhicules d'envergure. Une première sur le département.

A chaque bout du pont qui enjambe le Cher sur l'axe Bourges/Reuilly (RD 23), des feux tricolores à détection ont été installés à titre expérimental à la demande du conseil départemental. L'objectif, réguler le trafic de poids lourds et éviter que deux camions (voir un camion et un engin agricole...) ne se croisent sur cet ouvrage d'art.

Ces feux qui ne sont pas encore activés seront en fonction « deux à trois mois », indique Michel Gouttebessis directeur des routes au conseil départemental, afin de voir les ajustements nécessaires et s'il convient (ou pas) de conserver ce dispositif.

Deux ou trois mois pour les tester

« Des trottoirs ont été ajoutés par le passé sur le pont, mais, lorsque deux poids lourds se croisent ils peuvent rouler dessus. Et il y a la sécurité des piétons », indique le maire de Sainte-Thorette, Alain Dos Reis.

De mémoire, Alain Dos Reis note que trouver une solution à ce croisement de poids lourds remonte à 2006. Mais les propositions faites alors par le conseil départemental n'avaient pas satisfait les habitants. « En 2015, le conseil départemental avait proposé une circulation alternée. Mais nous n'avions pas accepté car les habitants du lotissement des bords du Cher craignaient d'être bloqués », indique le maire.

La proposition du Département de ce début d'année a par contre retenu l'attention de la municipalité « car la technique a évolué. Elle permet d'avoir des feux intelligents avec détecteurs. Quand un poids lourd est engagé le feu en face, passe au rouge. »

Une étude menée en février 2019 montrait que sur cet axe routier 29.000 véhicules empruntaient le pont dont 4% de poids lourds. Et par jour, onze poids lourds se croisent sur cette structure.

100.000 euros

Daniel Fourré, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, technologies de l'information et de la communication au conseil départemental qui a découvert ce procédé de feux tricolores lors d'une visite d'une start-up, est ravi que « les algorithmes intelligents viennent à notre aide. »

Cet aménagement expérimental financé par le Département coûte 100.000 euros. Il permet de garder l'ouvrage d'art, dont la structure a été vérifiée il y a près de dix-huit mois et montre qu'elle est en parfait état.

Daniel Fourré souhaite que ce procédé « fasse école pour d'autres villages où il y a des routes étroites ».



Communiqué de presse : COVID 19, vaccination

Comment se faire vacciner : la vaccination se fera uniquement sur rendez-vous. 3 possibilités de prendre rendez-vous :

→ Une plateforme téléphonique régionale, est accessible au numéro suivant : 0 805 021 400 (Ce numéro vert est gratuit et fonctionne du lundi au samedi de 9h à 18h)

→ Une plateforme téléphonique nationale est accessible au numéro suivant : 0 800 009 110
(Ce numéro vert est gratuit et fonctionne 7 jours/7).

→ Par internet, sur le site : www.sante.fr

Pour rappel, la vaccination contre la COVID-19 concerne les personnes suivantes :
Les personnes âgées de 75 ans et plus,
Les professionnels de santé, y compris les professionnels libéraux, de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de la COVID-19,
Aides à domicile de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de la COVID-19.

PRÉFET DU CHER
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

Recensement 2021

Le recensement de la population de Sainte-Thorette est reporté à 2022.

Rapport sur l'eau 2019

Chaque année, le SIAPE (Syndicat d'Adduction d'Eau Potable) publie son rapport annuel sur l'eau sur la base des éléments donnés par son fermier (VEOLIA). Ce rapport a été mis au vote fin 2020, avec un retard du à la crise sanitaire.

« En vrac » :

- Rendement 86% (ILP 0,55 m3/j/km donnant les pertes, ILC 3,37m3/j/km pour la consommation), ce bon rendement est rendu possible grâce : à la sectorisation (9 débimètres sont répartis sur le réseau), à la recherche de fuite, aux travaux de renouvellement du réseau, à la télé relève
- Consommation moyenne : 118l/hab./j = 86m3/ab./an
- 100% des analyses (VEOLIA et ARS) sont conformes
- Pas de CVM (chlorure de vinyle monomère) sur le réseau (taux maximum à Limeux 0.42 pour <0.5 réglementaire).
- Taux de nitrate 61,1 mg/l, la norme étant <50mg/l. Ce taux est dû au captage du Carroir, d'où la nécessité de mélanger l'eau avec celle du SMAERC pour revenir à des taux conformes (mélange 70% - 30%). Ce taux vaut 37,8mg/l après mélange. Remarque : la station à osmose inverse doit abaisser largement ce taux, permettant d'accroitre l'autonomie du syndicat avec son captage.
- Radio relève : système de relève radio des compteurs, permettant un relevé plus fréquent.
- 24 courriers envoyés suite à détection de fuites permanentes.
- 110 modules de télé relève changés (10% des compteurs).
- 29 remplacements de compteurs (la durée de vie d'un compteur est de 15 ans environ).
- 20 km de recherche de fuites : 2 fuites sur canalisation, 4 fuites sur branchement, 16 fuites sur compteur.

Ce qu'il faut retenir : nous avons une bonne connaissance de notre réseau / le rendement s'y est largement amélioré / un plan de travaux prévoit la rénovation du matériel hydraulique du château d'eau de Quincy, à l'arrêt depuis un an maintenant / la protection du captage du Carroir suit son cours, l'arrêté a été reçu.

Elections 2021

Les dates à retenir

Avant de parler de dates, puisque ces dernières ne sont pas figées, vu la crise sanitaire actuelle, pour qui devons-nous voter cette année ?

- Renouvellement des conseillers départementaux
- Renouvellement des conseillers régionaux

Ces deux élections, devant initialement se dérouler en mars, pourraient être reportées en juin 2021

Inscription sur les listes électorales

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Vous devez vous inscrire au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin.
Pour certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle…), l'inscription est possible jusqu'au 10e jour précédant le 1er tour de scrutin.
L'inscription se fait en mairie.

Administration

Rappel : recensement 1er trimestre 2005

Si vous êtes nés en 2005 et que vous avez 16 ans en janvier, février, mars, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.



Environnement / urbanisme

Copeaux de bois et composte à disposition des habitants de la commune, à prendre les mercredis matin au dépôt à végétaux de 8h à 11h45 avec un adjoint technique qui sera sur place.
(copeaux de bois à dose normale et composte à volonté)

Achat groupé vidange fosse

Vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie pour effectuer un achat groupé auprès du Petit Vidangeur (Philippe BOURSIER 07 85 60 25 62 – blog : multiservices18.blogspot.fr) pour la vidange de votre fosse septique.

Modification des dates d'enlèvement des déchets

Semaine 19 : la collecte des déchets aura lieu exceptionnellement le vendredi 14 mai 2021

Semaine 28 : la collecte des déchets aura lieu exceptionnellement le vendredi 16 juillet 2021

Semaine 45 : la collecte des déchets aura lieu exceptionnellement le vendredi 12 novembre 2021

Le clocher et ses pigeons

Lors de la dernière parution de notre journal communal, nous avions indiqué que décision avait été prise d'obturer les ouvertures hautes du clocher de notre église. Comme vous le savez, celui-ci était envahi de pigeons avec comme corolaire inévitable, les déjections et souillures en quantité de ces gentils volatiles.
Croyant en un petit miracle, fort de notre naïveté, ou plutôt pour être honnête, charitable et généreux, car voulant plutôt partager avec nos voisins le vol gracieux de ces beaux animaux, car espérant que ceux-ci auraient vogué autre part, et bien que nenni, nous avons fait fausse route, ils veulent rester chez nous et refusent de voyager et découvrir le monde.

Nous n'avions pas compté sur le caractère de nos oiseaux, refusant de devenir SDF, appréciant la vie calme et sereine de notre village, et on les comprend, les malheureux oiseaux ont manifesté leur désaccord en nichant désormais sur les bordures et les rives de pierre dudit clocher, et trois fois hélas, désormais ce sont les toitures qui sont souillées.
Ce qui bien sûr est inacceptable en l'état, et en conséquence de quoi, nous avons décidé de nous en débarrasser définitivement par piégeage. Bien entendu dans le plus strict respect du bien être animal, et c'est un piégeur professionnel agréé qui est chargé de les accompagner vers ce que l'on n'espère pas, mais il faut cependant s'y résigner…. leur dernier envol.







Achat groupé fioul domestique

Vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie pour effectuer un achat groupé de fioul domestique à un prix intéressant (contact Madeleine THONNIET madeleine.thonniet@sfr.fr).

Médiathèque Trait d'Union

Restriction liée à la COVID-19

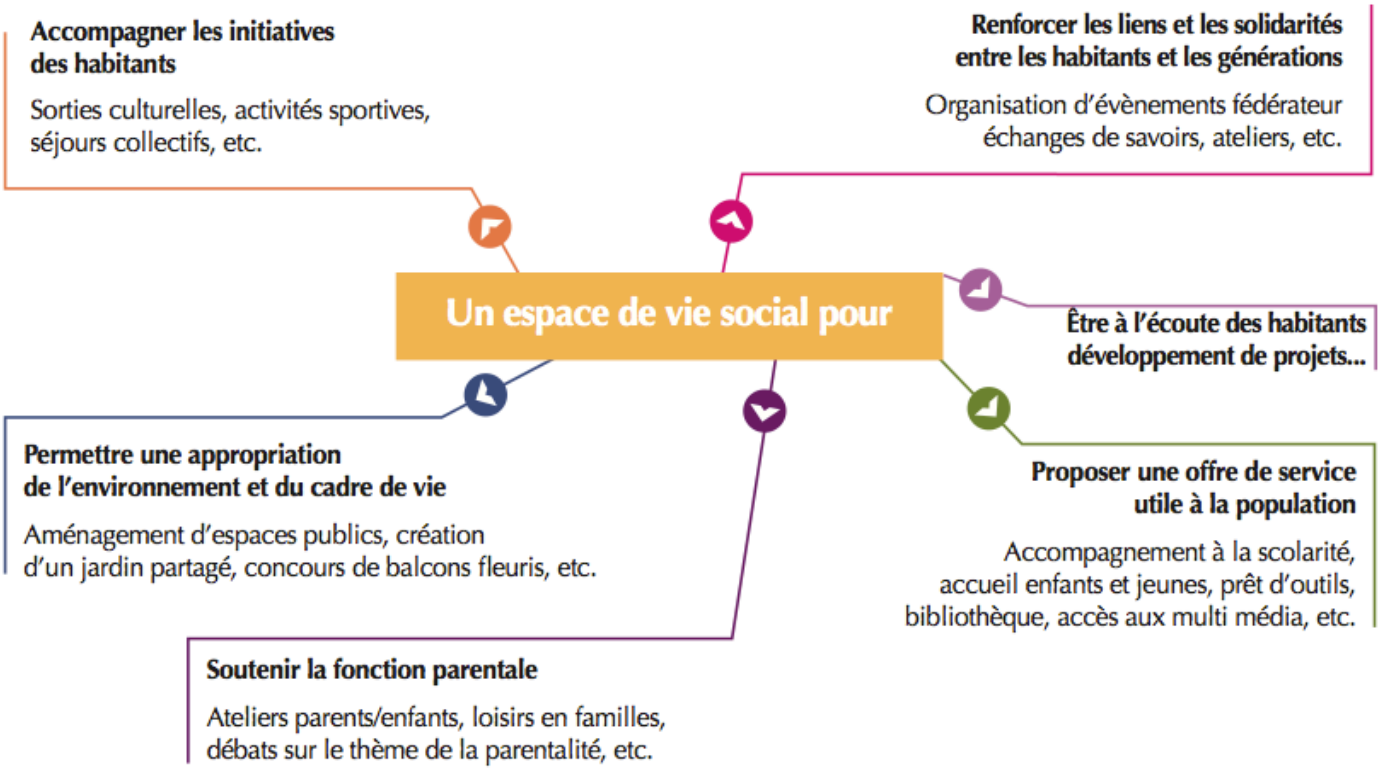
Compte-tenu des nouvelles dispositions prises par le gouvernement (couvre-feu à 18h), nous vous informons que les mercredis, jeudis et vendredis la médiathèque fermera à 17h45.

Nouveaux ouvrages

La médiathèque a fait l'acquisition fin septembre/début octobre d'une nouvelle collection de romans, bandes dessinées et jeux de société, liste inspirée par nos plus fervent(e)s lectrices et lecteurs, ainsi que par nos bénévoles, toujours aussi actifs.

Projet de l'EVS, Espace de Vie Sociale

« Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité, qui développent des actions collectives permettant :
- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage,
-la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers. »
Au delà de sa fonction première de médiathèque, le Trait d'Union regroupe déjà en lui l'essence d'un espace de vie sociale. Ainsi, porté par la municipalité, Babette DELABARRE, Loïc LAFON et tous les bénévoles, le dossier de demande d'agrément pour que le Trait d'Union soit reconnu comme Espace de Vie Sociale est en cours de finalisation et nous espérons obtenir cet agrément dès 2021. A ce titre, la CAF pourra accompagner le projet du Trait d'Union en participant à son budget à hauteur de 60%.
Encore une fois, le Trait d'Union reste votre outil pour développer les solidarités et accompagner vos projets sur la commune ! N'hésitez plus, venez nous rejoindre.



Activité « point de croix »

Quelques enfants ont déjà rejoint Joëlle THIEBAUT pour une activité point de croix. Dans la continuité de l'exposition de quelques unes de ses réalisations, toujours visible à la médiathèque, Joëlle enseigne les bases de cette technique. N'hésitez pas à les rejoindre, l'inscription est gratuite.



Médiathèque Trait d'Union

Grainothèque



Porté par Sylvie NECTOUX, la grainothèque a vu le jour fin 2020 dans la grande salle de la médiathèque Trait d'Union.

En cette période de semis, n'hésitez pas à venir découvrir toutes les variétés de graines déjà disponibles.

Le fonctionnement est simple : échangez, déposez, offrez vos graines (sèches) emportez les graines qui vous intéresse.

Semis : à la fin de l'hiver, semez en pots ou caissettes en serre ou en en intérieur (maintenir à 18-20°C). Après 1 mois : repiquez les plus beaux plants en godets. A partir de 2-3 feuilles : repiquez les jeunes plants (environ 15 cm). Procédez à la plantation des plants une fois les gelées terminées.

Pour compléter la collection et afin d'assurer un « fond de roulement », si vous avez des graines de légumes, fleurs ….elles seront les bienvenues et vous pouvez venir les déposer à la Médiathèque aux heures d'ouverture.

Avec nos remerciements, la Médiathèque.

Rétrospectives :

Décoration de noël

Loïc LAFON et Stéphane DOIREAU, nos agents techniques, ont encore fait rêver nos enfants en installant le village de noël, qui grossit chaque année de leurs créations.

La boîte aux lettres du père noël a permis à une quinzaine d'enfants de recevoir en retour et à leur destination propre quelques histoires secrètes que le père noël leur a contées dans une lettre de réponse.



Vœux de nos agents

En comité plus que restreint et dans le respect des gestes barrières, monsieur le Maire a souhaité maintenir les vœux des agents, d'abord pour leur réitérer ses remerciements pour le travail réalisé pour la commune. Ces vœux ont été spéciaux, puisqu'ils sont les derniers pour monsieur Dos Reis en tant que Maire.





Dépôt de végétaux

Le dépôt à végétaux est ouvert par les employés techniques le mercredi matin.

KANGOUROULE



Le relais des Kangous accueillera assistantes maternelles, parents et enfants à la médiathèque Trait D'Union de Sainte-Thorette
Les mardis 02 et 16 février 2021
Les mardis 02 et 16 mars 2021.

L'Assotaulo

2020 restera une année noire. La pandémie aura perturbé, anéanti notre vie sociale, avec ses confinements, ses couvre-feux et ses drames humains dans beaucoup de familles …
Pour l'ASSoTAULo ce sera une année blanche … Aucune manifestation, aucune rencontre, aucun bon moment partagé autour de nos activités...Y compris notre assemblée générale qui traditionnellement a lieu fin novembre. Seul l'atelier des ''petites mains'' sous la houlette de Françoise et Viviane s'est mobilisé rapidement pour réaliser les premiers masques proposés aux Tauriciens .
Nous espérons que l'année 2021 sera meilleure et qu'elle nous débarrassera de cette crise anxiogène et traumatisante …
Etonnante balade ? Marché d'automne ? Pétanque ? L'avenir nous le dira … mais l'ASSoTAULo sera prête. Tenez vous prêts à retrouver le plaisir des rencontres et des échanges autour d'un bon verre.
Le conseil d'administration, le bureau et moi-même vous souhaitons une bonne année.

L'APE

Cette année encore, l'Association des Parents d'Elèves du RPI est présente. Nous sommes quelques parents à continuer de nous investir pour les écoles et nos enfants.
Grâce à nos actions, nous pouvons continuer de faire un don aux écoles, de 2 000€ à 3 000€ selon les années, afin de financer en général le transport de leurs sorties pédagogiques. Merci à tous pour votre participation sans laquelle nous ne pourrions leur verser de telles sommes.
Cette année, nous continuerons nos ventes comme celles des chocolats de Noël ou du miel local... D'autres manifestations comme des rifles sont prévues et verront le jour dès que la pandémie de la COVID 19 sera terminée. Alors, patience!
N'hésitez pas à nous rejoindre lors des futures réunions ou simplement lors des manifestations en nous proposant votre aide.
À bientôt.

Le bureau



Rappel : les commerces à Sainte-Thorette

Vente de Fruits et légumes sur le parking du restaurant les Rives du Cher les jeudis matin de 9h30 à 10h30. Contact : lacorbeilleberrichonne@gmail.com

Boulangerie Aguilar à Preuilly : tournée sur Sainte-Thorette les mardis, jeudis, samedis et dimanches de 8h à 10h30
Contact : 02 48 51 31 11

BAR – RESTAURANT – PIZZAS les Rives du Cher, ouvert tous les jours sauf dimanche soir et lundi.
Contact : 02 48 66 06 80

Centre de loisirs de Quincy

Malheureusement, cette période de pandémie restreint de plus en plus les possibilités d'accueil. Le centre de loisirs de Quincy est temporairement fermé aux enfants de Sainte-Thorette.

Calendrier

Un jeudi sur deux à 16h à la salle des fêtes
« Les petites mains »

A partir du 10 octobre à la médiathèque
Exposition « Point de croix »

Les lundis matin à 8h30 devant la salle des fêtes
« Les petits pieds »

Les derniers mardis du mois à 15h à la médiathèque
Après midi jeux (pause COVID)

Vacances de février
Du 20 février au 8 mars

Le samedi tous les 15 jours à la médiathèque
Atelier « point de croix »